

PROCES VERBAL DE REUNION

DISTRAME - COMITE D'ENTREPRISE

Mention de l'ouverture :

La réunion mensuelle (séance ordinaire) du Comité d'Entreprise (ci-après notifié CE) a été convoquée le 19 janvier 2018 à 10h30 en salle CE du siège social situé au Parc du Grand Troyes, 40 rue de Vienne à Sainte Savine (10300) par le Président M Michel Vignal.

En présence de :

M Michel Vignal, Président du CE

Mme Frédérique Royer, chef comptable

M Brice Hardy, trésorier et secrétaire du CE

Mme Jocelyne Nelain, membre du CE

I. Approbation de l'ordre du jour

Est inscrit à l'ordre du jour :

1. Approbation du procès verbal de la réunion du 24 novembre 2017
2. Approbation du procès verbal de la réunion du 15 décembre 2017.
3. Informations relatives aux mouvements de personnel et projets de recrutement.
4. Informations relatives aux projets de sous-traitance.
5. Point sur les dates des congés d'été.
6. Point sur les RTT 2018.
7. Informations relatives à la mise en place de carte "corporate" pour les frais.
8. Informations relatives à la fourniture du détail des repas pour les notes de frais.
9. Informations relatives à la tenue du point annuel sur le bilan 2017 et les orientations 2018.
10. Choix de la date et du thème d'un repas en février.
11. Point économique à fin décembre 2017 et éventuels commentaires.
12. Questions diverses

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

II. Approbation du procès verbal de la réunion du 24 novembre 2017.

Après examen du PV de l'avant dernière réunion, celui-ci a été approuvé à l'unanimité.

III. Approbation du procès verbal de la réunion du 15 décembre 2017.

Après examen du PV de la dernière réunion, celui-ci a été approuvé à l'unanimité

IV. Informations relatives aux mouvements de personnel et projets de recrutement.

- Arrivée de Christelle Larpin en qualité de technicienne métrologie en date du 8 janvier.
- Recrutement toujours en cours pour un responsable produits
- Des entretiens ont eu lieu pour le poste de commercial EE, mais aucune décision n'est prise pour le moment
- Projet de recrutement d'un(e) assistant(e) administrative pour seconder Sandrine Champenois, qui assurera le remplacement partiel de Kalthoume Riahi lors de son congé maternité.

V. Informations relatives aux projets de sous-traitance.

Une consultation a été faite pour la sous-traitance de la réalisation du catalogue général auprès d'un indépendant ancien salarié.

VI. Point sur les dates des congés d'été.

Concernant la force commerciale, les deux possibilités proposées sont :

- De la semaine 31 à la semaine 34 incluse (du 30/7 au 24/8 inclus)
- De la semaine 32 à la semaine 35 incluse (du 6/8 au 31/8 inclus).

Concernant les autres salariés, ils doivent remplir leur feuille de demande qui sera soumise à validation de leur hiérarchie.

VII. Point sur les RTT 2018.

Pour les salariés en forfait jour, il y aura 9 jours de RTT pour 2018.

Ceux-ci sont imposés comme suit :

- 7, 9 et 11 mai
- 2 novembre
- 24, 26, 27, 28, 31 décembre .

VIII. Informations relatives à la mise en place de carte "corporate" pour les frais.

Le système des cartes dites corporate existe depuis de nombreuses années et présente des avantages certains :

- Plus d'avance de frais
- Gestion administrative simplifiée
- Plus de rédaction mais un simple envoi de justificatifs et le pointage des correspondances sur le relevé envoyé

Le président déplore que certains membres de la DUP appellent les commerciaux pour dénigrer cette mise en place.

IX. Informations relatives à la fourniture du détail des repas pour les notes de frais.

Cette décision est issue d'une réflexion de la direction, qui envisage également la possibilité de définir un forfait repas.

Une note de service a été émise à ce sujet, effectif au 1^{er} février

X. Informations relatives à la tenue du point annuel sur le bilan 2017 et les orientations 2018.

Un point sera organisé le mardi 13 février à 16h pour donner les orientations 2018.

La date du point relatif au bilan 2017 sera défini lors de la prochaine réunion

XI. Choix de la date et du thème d'un repas en février.

La DUP se prononce en faveur d'une galette le jeudi 25 midi et d'un repas cassoulet, servi le mardi 13/2 midi.

XII. Point économique à fin décembre 2017 et commentaires.

Cf document en annexe.

XIII. Questions diverses.

Dates des prochaines réunions :

23/2 à 10h30 (DUP)

23/3 à 9h30 (CHSCT) et 10h30 (DUP)

20/4 à 10h30 (DUP)

25/5 à 10h30 (DUP)

22/6 à 9h30 (CHSCT) et 10h30 (DUP)

23/7 à 10h30 (DUP).

XIV. Ordre du jour de la prochaine séance

L'ordre du jour sera envoyé lors de la convocation après validation

XV. Clôture de la réunion

La séance à été levée à 11h40 par le président M Vignal

La prochaine réunion aura lieu à 10h30 le vendredi 23 février 2018 en salle CE, au siège social de la société (Parc du Grand Troyes, 40 rue de Vienne, 10300 Sainte Savine)

Le Secrétaire

M Brice Hardy

